

VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 10 janvier 2012**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le mardi 10 janvier 2012 à la salle du Conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, à compter de 19 h 30.

Présents sont Mesdames les Conseillères Rita D. Turriff, Lyssane Desrosiers et June Smith ainsi que Messieurs les Conseillers Stéphane Dion et Raynald Banville formant quorum sous la présidence du maire, M. Jean-Pierre Pelletier.

Sont aussi présents : M. Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que M. Gaétan Cayouette, Assistant secrétaire-trésorier

RÉSOLUTION #12-01-01
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que l'assemblée du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 30.

RÉSOLUTION #12-01-02
ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. **Ouverture et présences.**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour.**
3. **Approbation du procès-verbal de :**
 - 3.1 la séance régulière tenue le 5 décembre 2011;
 - 3.2 la séance extraordinaire tenue le 15 décembre 2011
4. **Rapports mensuels des sous-comités :**
 - 4.1 Conseil d'arrondissement;
 - 4.2 CCU;
 - 4.3 Comité de développement;
 - 4.4 Comité des Loisirs;
 - 4.5 Comité d'embellissement.
5. **Trésorerie**
 - 5.1 Comptes à payer
 - 5.2 Un montant 20 000 \$ du surplus accumulé sera affecté au revenu du budget 2012;
6. **Administration**
 - 6.1 Cadeau de départ à la retraite de M. Tim Astle;
 - 6.2 Autoriser le Directeur général à remplir le formulaire du MDDEP;
 - 6.3 Demande pour la reconduction du programme AccèsLogis sur 5 ans dans le prochain budget du Québec;
 - 6.4 Avis de motion afin d'adopter le règlement #12-61 concernant des amendements au règlement #02-01;
 - 6.5 Avis de motion afin d'adopter le règlement #12-62 – Exploitants des carrières et sablières;
 - 6.6 Autoriser M. Jean-Pierre Pelletier à signer les documents d'Hydro-Québec;
 - 6.7 Approbation du Conseil concernant les travaux d'Hydro-Québec;
7. **Travaux publics**
 - 7.1 Achat d'une laveuse à pression à eau chaude (7 760.81 \$);
8. **Service incendie et sécurité civile**
 - 8.1 Béton Provincial : Plancher de la caserne – Surplus accumulé (1878.64 \$);
 - 8.2 Les Entreprises Michel Tremblay – Polissage du béton caserne (797.48 \$);
9. **Loisirs et cultures**

NIL
10. **Urbanisme**

NIL
11. **Période de questions.**
12. **Levée de la séance.**

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE:

3.1 La séance régulière tenue le 5 décembre 2011

3.2 La séance extraordinaire tenue le 15 décembre 2011

RÉSOLUTION #12-01-03

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 5 DÉCEMBRE 2011 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 15 DÉCEMBRE 2011

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 5 décembre 2011 et de la séance extraordinaire de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le jeudi 15 décembre 2011 au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le secrétaire est dispensé d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par Mme la Conseillère June Smith et résolu à l'unanimité d'approuver les procès-verbaux tels que soumis.

4. RAPPORTS MENSUELS DES SOUS-COMITÉS.

4.1 Conseil d'arrondissement MacNider

Mme June Smith, présidente du conseil d'arrondissement MacNider, mentionne que les mêmes sujets que ceux à l'ordre du jour de la séance régulière du conseil précédent ont été traités. La date de la prochaine réunion est le 17 janvier 2012 à l'école de Métis.

4.2 Comité consultatif d'urbanisme

NIL

4.3 Comité de développement.

NIL

4.4 Comité des Loisirs

L'horaire de la patinoire est fait et la planification du souper spaghetti du mois de février va bon train.

Comité d'embellissement

Une levée de fonds sera tenue bientôt pour les plaques historiques.

5. TRÉSORERIE.

5.1 Comptes à payer.

RÉSOLUTION #12-01-04

COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. le Conseiller Stéphane Dion et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte la liste des déboursés de décembre 2011 pour un montant de 540 500.23 \$ adopte la liste des comptes à payer de décembre 2011 pour un montant de 18 070.40 \$ et autorise le trésorier à faire le paiement de ces comptes au montant de 18 070.40 \$

5.2 Affecté un montant de 20 000 \$ provenant du surplus accumulé au revenu du budget 2012.

RÉSOLUTION #12-01-05

AFFECTÉ UN MONTANT DE 20 000 \$ PROVENANT DU SURPLUS ACCUMULÉ AU REVENU DU BUDGET 2012

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer affecte un montant de 20 000 \$ provenant du surplus accumulé au revenu du budget 2012, dans « Autres revenus » au compte No GL 01-27900-000.

6. ADMINISTRATION

6.1 Cadeau de départ à la retraite de M. Tim Astle.

RÉSOLUTION #12-01-06 **CADEAU DE DÉPART À LA RETRAITE DE M. TIM ASTLE**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer offre un ordinateur portable en guise de cadeau de départ à la retraite de M. Tim Astle.

6.2 Autoriser le Directeur général à remplir et signer les documents du MDDEP.

RÉSOLUTION #12-01-07 **AUTORISER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À REMPLIR ET SIGNER LES DOCUMENTS DU MDDEP**

Il est proposé par M. le Conseiller Stéphane Dion et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer autorise le Directeur général à remplir et signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, y compris l'attestation d'exactitude au nom du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer. Ces documents sont en lien avec le projet d'assainissement des eaux usées.

6.3 Demande au gouvernement du Québec la reconduction du programme AccèsLogis sur 5 ans dans le prochain budget du Québec.

RÉSOLUTION #12-01-08 **DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC LA RECONDUCTION DU PROGRAMME ACCÈS-LOGIS SUR 5 ANS DANS LE PROCHAIN BUDGET DU QUÉBEC**

Attendu que partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements à prix abordable;

Attendu que des ménages de notre municipalité de [nom de la municipalité] ont des besoins de logements abordables;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

Attendu que les budgets du programme AccèsLogis Québec sont pratiquement épuisés et ne pourront répondre à tous les projets en développement dans notre région et au Québec;

Il est proposé par M. le Conseiller Stéphane Dion et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer :

Demande au gouvernement du Québec de maintenir un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins, fonctionnel et applicable sur l'ensemble du territoire québécois;

Demande au gouvernement du Québec de maintenir un programme qui permet de réaliser des logements dans les différents contextes territoriaux du Québec et qui est équitable quant à la participation requise par les milieux;

Demande au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et d'allouer dans son prochain budget les sommes nécessaires pour réaliser 3000 logements par année pendant un minimum de 5 ans.

6.4 Avis de motion dans le but d'adopter le règlement #12-61.

RÉSOLUTION #12-01-09 **AVIS DE MOTION DANS LE BUT D'ADOPTER LE RÈGLEMENT #12-61**

Avis de motion est donné par Mme la Conseillère Rita D. Turriff dans le but d'adopter le règlement #12-61 relatif à des amendements au règlement #02-01 concernant le lieu, les dates et l'heure des séances ordinaires du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer.

6.5 Avis de motion dans le but d'adopter le règlement #12-62.

RÉSOLUTION #12-01-10

AVIS DE MOTION DANS LE BUT D'ADOPTER LE RÈGLEMENT #12-62

Avis de motion est donné par Mme la Conseillère Lysanne Desrosiers dans le but d'adopter le règlement #12-62 relatif à la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

6.6 Autoriser M. Jean-Pierre Pelletier, Maire, à signer les documents d'Hydro-Québec.

RÉSOLUTION #12-01-11

AUTORISER M. JEAN-PIERRE PELLETIER, MAIRE, À SIGNER LES DOCUMENTS D'HYDRO-QUÉBEC

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer autorise M. Jean-Pierre Pelletier, maire, à signer l'entente de contribution aux coûts des travaux et la convention sans usage en commun d'Hydro-Québec au nom de la municipalité, concernant l'alimentation en électricité du nouveau bâtiment des puits relatif au projet d'alimentation en eau potable.

6.7 Approbation des coûts pour le prolongement de la ligne d'électricité jusqu'au bâtiment des puits d'alimentation en eau potable.

RÉSOLUTION #12-01-12

APPROBATION DES COÛTS POUR LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE D'ÉLECTRICITÉ JUSQU'AU BÂTIMENT DES PUIITS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Il est proposé par M le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte l'offre d'Hydro-Québec de prolonger la ligne électrique afin de permettre au bâtiment des puits de l'alimentation en eau potable situé sur le 3^e Rang Est à Métis-sur-Mer d'avoir le service d'électricité et par conséquent de payer, sous présentation de la facture, la contribution de la Ville au prolongement de la ligne électrique au montant de 73 503.00 \$ avant taxes.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Achat d'une laveuse à pression à eau chaude.

RÉSOLUTION #12-01-13

ACHAT D'UNE LAVEUSE À PRESSION À EAU CHAUDE

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer acquiert une laveuse à pression à eau chaude 3000 PSI au montant de 7 760.81 \$ taxes incluses de la compagnie Dickner inc. Ce montant sera pris à même le surplus accumulé.

8. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

8.1 Paiement de la facture provenant de Béton Provincial – Plancher de la caserne.

RÉSOLUTION #12-01-14

PAIEMENT DE LA FACTURE PROVENANT DE BÉTON PROVINCIAL – PLANCHER DE LA CASERNE

Il est proposé par Mme la Conseillère June Smith et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte de payer la facture provenant de Béton Provincial concernant la réparation du plancher de la caserne de Métis-sur-Mer. Le montant de la facture s'élève à 1878.64 \$ et sera pris à même le surplus accumulé.

8.2 Paiement de la facture provenant des Entreprises Michel Tremblay – Plancher de la caserne.

RÉSOLUTION #12-01-15
PAIEMENT DE LA FACTURE PROVENANT DES ENTREPRISES MICHEL TREMBLAY –
PLANCHER DE LA CASERNE

Il est proposé par Mme la Conseillère Lysanne Desrosiers et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte de payer la facture provenant des Entreprises Michel Tremblay concernant le polissage du béton du nouveau plancher de la caserne de Métis-sur-Mer. Le montant de la facture s'élève à 797.48 \$ et sera pris à même le surplus accumulé.

9. LOISIR ET CULTURE

NIL

10. URBANISME

NIL

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19 h 55 et s'est terminée à 20 h 05

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #12-01-16
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Rita D. Turriff propose que la présente séance soit levée à 20 h 10.

Approuvé à la séance tenue le :

Jean-Pierre Pelletier, Maire

Stéphane Marcheterre,
Directeur général et secrétaire-trésorier